



Bande d'éveil à la vigilance aluminium (réf. 71340)

Descriptif du produit

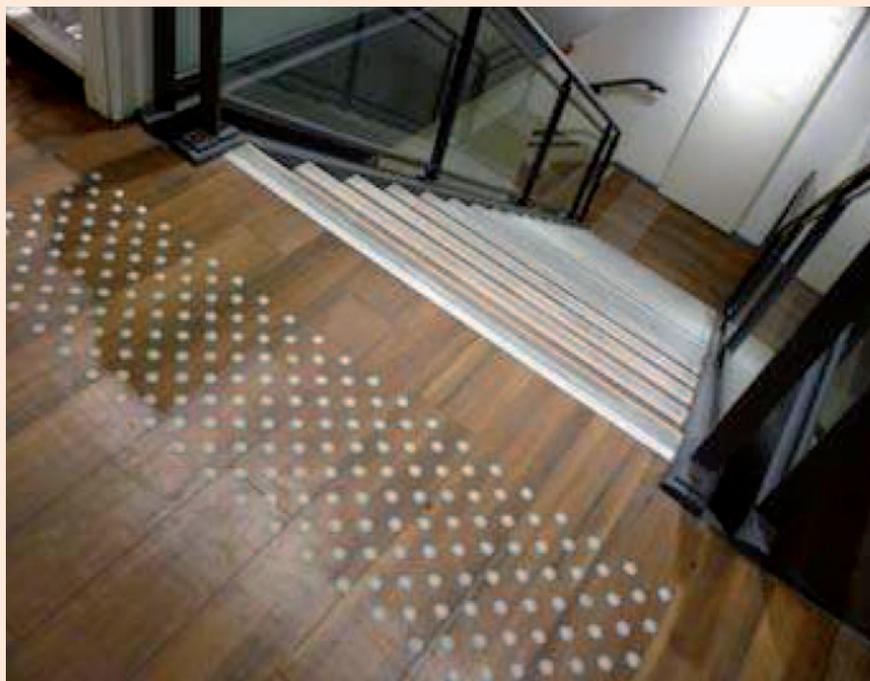
Les bandes d'éveil à la vigilance, par leur revêtement en relief, signalent un danger imminent aux usagers non-voyants.

Le dispositif en aluminium associé design et sécurité d'usage.



Fonctionnalités

On les trouve en général aux droits des traversées piétonnes et le long des quais des voies ferrées. Depuis le 11 février 2005, elles sont obligatoires en haut des escaliers.



Caractéristiques techniques

La bande d'éveil à la vigilance aluminium est composée de 143 clous en aluminium anodisé par mètre linéaire.

Existe en lisse ou en strié.

Fixation par scellement chimique.

Garantie 2 ans.

Normes et réglementation

- Conforme à la norme **NF P98-351**.
- **Arrêté du 1er août 2006**
« En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile. »

Gamme de produits

Les bandes d'éveil à la vigilance existent en plusieurs modèles :

- bande d'éveil à la vigilance en élastomère pour une utilisation en extérieur,
- bande d'éveil à la vigilance en caoutchouc pour une utilisation en intérieur.